



## BONS DE NOËL



Le C.C.A.S offre un bon alimentaire et un bon « Energie » aux Criellois bénéficiaires du RSA ou de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé).

**Pour toute inscription, vous devez prendre contact au :**

**02.35.50.52.37 (10h à 12h)**

Lors de votre appel, un rendez- vous vous sera proposé **entre le 15 décembre 2020 et le 5 Janvier 2021.**

Vous devrez vous munir des justificatifs suivants :

- Carte d'identité,
- avis d'imposition 2020 (revenus 2019)
- Justificatif de versement du RSA ou AAH,
- Justificatif de domicile de moins de trois mois.